



RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00213

Numéro SIREN : 821 442 381

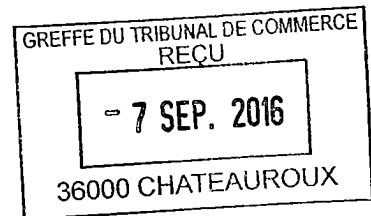
Nom ou dénomination : 2 AILES SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2016 sous le numéro de dépôt 1598

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire

05 Septembre 2016



F
NS 98
de 16

**L'An Deux Mille Seize,
Le Cinq Septembre,
A dix huit heures,**

Les associés de la **SAS 2 AILES SECURITE**, société par actions simplifiée au capital de Deux Mille (2 000) Euros, dont le siège social est 14, Rue BERTRAND à CHATEAUROUX (36000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHATEAUROUX sous le numéro B 821 422 381, se sont réunis audit siège sur la convocation verbale du président, les trois associés étant d'accord sur cette forme de convocation.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par tous les associés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent HAMONIER, Président de la société.

Monsieur Laurent MORILIERE est désigné comme secrétaire de la séance.

Sont donc présents :

✓ Monsieur Laurent, Michel, René HAMONIER propriétaire de cent actions, ci	100 Actions
✓ Monsieur Laurent, René MORILIERE propriétaire de quatre-vingt seize actions, ci	96 Actions
✓ Monsieur Gbongba AKPES propriétaire de quatre actions	<u>4 Actions</u>
Total des actions composant le capital social	200 Actions

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les associés, représentant la totalité des 200 actions, sont présents.

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions dans les conditions légales.

Le Président dépose sur son bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence ;

ABT LH CM

- Le rapport du Président ;
- Le texte de la résolution soumise au vote de l'assemblée.

Le Président indique aux associés qu'il leur a adressé les documents légaux quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président, en remplacement de Monsieur Laurent HAMONIER.
- Pouvoirs à donner.

Un échange de vues intervient.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission remise par Monsieur Laurent HAMONIER le 15/07/2016 de ses fonctions de président de la société à compter du 15/07/2016. Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, M. Gbonga AKPES demeurant 26, Rue Lucien Coupet 36100 ISSOUDUN, aux fonctions de président de la société en remplacement de Monsieur Laurent HAMONIER, président démissionnaire. M. Gbonga AKPES déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

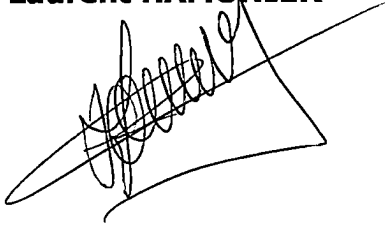
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Abh Lt.

LN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Laurent HAMONIER



Laurent MORILIERE



Gbongba AKPES (bon pour acceptation des fonctions de président)

bon pour acceptation des fonctions de président

